

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020

03-52-29062020 - Budget Principal – Compte Administratif 2019 – Adoption 7-1

Le compte administratif est le document budgétaire qui retrace la comptabilité de l'exercice tenue par l'ordonnateur.

Il permet de rapprocher les crédits votés lors de l'adoption du budget primitif de leur réalisation effective, constatant un résultat qui reflète la situation financière de la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2131-31, L2343-1 à 2 et D2343-1 à D2343-10 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2019 ;

Il sera proposé au Conseil Municipal d'arrêter et de voter le compte administratif dont les résultats se présentent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	17 998 210.39 €
Recettes	19 890 903.32 €
Excédent de fonctionnement reporté	1 755 000.00 €
Excédent de fonctionnement	3 647 692.93 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	6 858 897.39 €
Recettes	5 487 526.82 €
Excédent d'investissement reporté	7 040 969.35 €
Excédent d'investissement	5 669 598.78 €

Restes à réaliser de la section d'investissement

Dépenses	2 959 726.91 €
Recettes	1 793 030.97 €
Déficit des restes à réaliser	1 166 695.94 €
Excédent total de la section d'investissement	4 502 902.84 €

Récapitulation

Excédent de la section de fonctionnement	3 647 692.93 €
Excédent de la section d'investissement	4 502 902.84 €

EXCEDENT NET DISPONIBLE

8 150 595.77 €

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2019

Au 31 décembre 2019, le résultat net disponible pour l'élaboration du budget primitif 2020, s'élève à 8 150 595.77 € :

Reprise de l'excédent d'investissement 2018	7 040 969.35 €
Reprise de l'excédent de fonctionnement 2018	1 755 000.00 €
Résultat brut de l'exercice 2019	521 322.36 €

Résultat de clôture 2019	+ 9 317 291.71 €
Solde des restes à réaliser 2019	- 1 166 695.94 €

- Résultat net disponible pour le budget primitif 2020	+ 8 150 595.77 €

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I – A – LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

En 2019, 83.83 % des crédits inscrits en dépenses réelles de fonctionnement ont été consommés, pour un montant de 14 654 806.20 € (+1.08 % par rapport à 2018). Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des charges financières résultant du remboursement anticipé des emprunts économiques suite aux cessions des ateliers relais.

			Variation 2018/2019
011	Charges à caractère général	4 383 127,17	-1,51%
012	Charges de personnel	8 520 182,76	1,82%
65	Autres charges de gestion	1 641 674,82	0,01%
66	Charges financières	102 951,98	603,25%
67	Charges exceptionnelles	6 406,47	-72,01%
014	Atténuations de produits	463,00	-45,47%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		14 654 806,20	1,08%

I – B – LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les crédits prévus en recettes réelles de fonctionnement ont été réalisés à hauteur de 104.02 %, soit un montant de 19 655 727.03 €. Cette hausse de 6.57% par rapport à 2018 s'explique essentiellement par les produits des cessions immobilières intervenues en 2019.

Sans ces dernières, les recettes réelles de fonctionnement ont baissé de -2.31% en 2019.

			Variation 2018/2019
70	Produits des services	1 462 172,76	-0,52%
73	Impôts et taxes	10 197 622,19	-3,23%
74	Dotations et participations	5 367 153,84	1,48%
75	Autres produits de gestion courante	358 058,46	15,00%
76	Produits financiers	31,00	3,33%
77	Produits exceptionnels (sauf cessions)	36 582,26	-83,39%
013	Atténuations de charges	135 145,67	-5,81%
Sous- total hors cessions		17 556 766,18	-2,31%
775	Produits des cessions	2 098 960,85	344,55%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		19 655 727,03	6,57%

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'épargne brute, à savoir excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, s'élève à 6 755 920.83 €.

II – A – LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

En 2019, les dépenses réelles d'investissement, d'un montant total de 6 618 405.46€, sont réparties de la façon suivante :

- Dette en capital	761 399.89 €
(intégrant le remboursement anticipé des emprunts économiques suite aux cessions des ateliers relais)	
- Programme d'investissement	5 805 068.19 €
- Divers	51 937.38 €

II – B – LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement 2019, d'un montant total de 2 144 122.63€, se décomposent comme suit :

- Ressources propres d'investissement (Taxe d'aménagement, Amendes de police)	139 390.55 €
- Subventions reçues	372 616.43 €
- Excédent de fonctionnement 2018 affecté à l'investissement	1 632 115.65 €
- Excédent d'investissement reporté 2018	7 040 969.35 €